

L'Edito de la Présidente :

Chers amis,

Pour la première fois, ce bulletin a été mis sous enveloppe et envoyé grâce à l'atelier secrétariat de la maison des autistes. Nous sommes très heureux de cette collaboration et nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à ce travail.

Le printemps et les beaux jours incitent à l'optimisme et c'est cette note là que je voudrais apporter à ce bulletin. Je viens d'apprendre de source officielle que l'autisme devenait une priorité pour le département; des discussions sont en cours entre l'ARS et le Conseil général afin que de nouvelles places voient le jour. Les institutionnels répondent enfin à nos sollicitations incessantes !

Ne nous réjouissons cependant pas trop vite tant que nous ne connaissons pas la teneur des projets prévus.

Pour les enfants, notre vice présidente Odile Gombert se bat chaque jour pour faire avancer les dossiers, pour aider les parents et pour faire entendre la voix de A 28 mais que c'est dur !

La tenue d'une réunion le 26 Avril concernant la création d'un IME autistes va dans le sens de cette priorité donnée à l'autisme et lui fait dire que peut-être elle va pouvoir prendre une retraite anticipée mais j'espère que ce n'est qu'une boutade. Tout le monde a besoin de toi Odile !

Pour les ados et les jeunes adultes : nous ne savons pas actuellement combien de places seront créées dans les années à venir et de quelle nature seront ces places

Pour les adultes : Les négociations quant à la reprise de notre établissement par l'Ordre de Malte France sont bien engagées; pour des raisons de calendrier, à l'heure où j'écris, nous n'avons pas encore rencontré nos autorités de tutelle mais nous pourrions au cours de l'assemblée générale du 25 juin prochain vous en dire plus. Je voudrais profiter de cet edito pour remercier les professionnels qui sont au quotidien, au sein des pavillons du FAM, auprès de nos adultes. Grâce à leur savoir faire professionnel et leur dévouement, ils permettent d'améliorer l'autonomie des autistes et donc leur qualité de vie.

Martine VANDERMEERSCH
Présidente

Commission « enfants et ado. »

Encore et toujours des familles en difficultés pour ce premier semestre 2010 et encore et toujours beaucoup d'insistance de notre part pour obtenir un nombre de places d'accueil suffisant dans notre département ! Toutefois nous gardons bon espoir puisque la DDASS nous convoque prochainement à une réunion qui doit traiter de ce sujet. Nous espérons vous apporter de bonnes nouvelles dès notre prochain bulletin de liaison.

Par ailleurs, nous continuerons à nous investir pour la formation de professionnels qui interviennent auprès de nos enfants en insistant particulièrement sur les interventions à domicile. Aujourd'hui, malheureusement, on ne trouve pas ou peu de personnel formé à la spécificité de l'autisme en dehors de l'ASPIC qui n'intervient que sur le secteur de Chartres. Cependant nous constatons un réel effort des structures d'aide à domicile. Nous apporterons notre collaboration financière et autre pour qu'enfin les familles bénéficient de possibilités de garde de leur enfant petit ou grand sur l'ensemble du département.

Le 5 juin, aux Abbayes de Saint Brice, un groupe de frères et sœurs d'enfants autistes, âgés de 6 à 12 ans, se réunira autour d'une psychologue pour un moment convivial et ludique. Pendant ce temps, leurs parents attendront autour d'un café dans une salle attenante. Nous remercions nos donateurs et en particulier les inter-clubs (Lions et compagnies) de Chartres qui nous permettent d'organiser ces rencontres. Nous remercions aussi la mairie de Chartres pour la mise à disposition des salles.

Odile Gombert
Vice-Présidente « Enfants & Adolescents »

Accueil temporaire et famille d'accueil : suite de l'aventure.

Comme promis dans le bulletin de liaison précédent, je vous fais un rapide compte rendu de nos démarches qui, je le rappelle, ont pour but d'offrir aux parents d'enfants autistes une possibilité d'accueil de week-end, de vacances ou de soirées, de manière ponctuelle suivant la nécessité. Nécessité qui est toujours présente et prégnante : vivre enfin de temps en temps un tout petit peu comme tout le monde...vous voyez sans doute : faire ses courses sans stress, sortir un peu avec ses amis, etc. (Voir bulletin de liaison précédent). Tout cela sans la tension que génère la présence d'une personne avec trouble du comportement, ou bien sans l'inquiétude de la montre lorsque, par bonheur et rarement, on a trouvé quelqu'un pour garder une heure ou deux la personne autiste.

Nous avons pris contact avec l'association 3A28 (Association des Accueillants et Accueillis de l'Eure et Loir) qui nous a manifesté avec beaucoup de sympathie, une réelle volonté de nous aider : il en est résulté une liste de familles qui ont un agrément d'accueil pour personnes handicapées et qui sont intéressées par l'éventuel garde d'un adulte autiste.

La question de la formation des personnes qui acceptent de se lancer dans cette perspective d'accueil de personnes autistes est essentielle : nous avons alors organisé une réunion à ce sujet à la maison départementale des personnes autistes (le SESSAD et le SAJ) le 18 janvier 2010. Etaient présents à cette réunion, Mme La Directrice de la maison départementale des personnes autistes, la personne du conseil général responsable des accueils d'handicapés en famille d'accueil, le président et la secrétaire de l'association 3A28, les deux vice-présidents de l'association autisme Eure et Loir, une personne accueillant des personnes handicapées et intéressée par l'autisme et enfin une maman d'enfant autiste. La maison départementale pour les personnes autistes s'est proposée pour assurer la formation des familles qui sont intéressées par l'autisme, même si elles n'envisagent pas dans un premier temps de s'engager dans un accueil de personnes autistes.

A la suite de cette rencontre, le conseil Général devait envoyer une lettre aux familles d'accueil du département d'Eure et Loir (une trentaine de familles) pour les inviter à se manifester pour cette formation dispensée par la maison départementale des personnes autistes.

Mais, dernier rebondissement de l'affaire : alors que nous avons reçu cette lettre par mail ...aucune famille d'accueil ne semble l'avoir reçue. Et, renseignement pris auprès du conseil général : une réticence de dernière minute se manifeste : les familles d'accueil ne seraient pas adaptées à l'accompagnement de personnes autistes... ??

Nous ne comprenons pas cette marche arrière : il ne s'agit que de faire un essai, même de quelques heures, et cela avec prudence, au cas par cas, avec un préalable de formation dispensée par des spécialistes de l'autisme !

Et surtout, si cette perspective d'accompagnement par des familles d'accueil n'est pas acceptée, qu'offre d'autre le département pour l'accueil temporaire d'handicapés ?

Aussi, nous savons que certaines familles d'enfant autistes se sont rapprochées de personnes s'offrant de faire un essai de garde de leur enfant : nous ne savons pas encore comment cela va évoluer ... et même si l'expérience est concluante, il semble qu'il restera encore à convaincre le conseil général par l'exemple...et la nécessité devant la détresse des familles.

Donc suite de l'aventure au prochain numéro ...gardons notre humour ...nous avons l'habitude, nous parents d'enfants autistes, de devoir tracer le chemin les premiers !

Philippe Moulin

Vice-Président « Adultes »

Rencontre conviviale

Ces derniers temps, plusieurs familles du secteur de Dreux ont engagé un premier contact téléphonique avec notre Association. Elles sont toutes quelque peu désappointées par la prise en charge qu'on leur propose et viennent donc chercher des informations et du réconfort auprès de nous.

J'ai donc trouvé intéressant d'organiser, comme en 2008, un pique-nique à Dreux. Il sera un moment de convivialité, où ces nouvelles familles pourront faire connaissance avec les « anciennes » et aussi entre elles.

Il est toujours très enrichissant pour tout le monde de faire des rencontres et de partager son vécu, ses idées, ses scoops et ses émotions.

N'hésitez pas à nous rejoindre, avec votre repas et votre bonne humeur sous le bras :

le 30 mai prochain

Ceux qui auraient la bonne idée d'apporter un gâteau seront accueillis TRES chaleureusement !

Pour plus d'information sur cette journée, appelez-moi au 02 37 50 10 17.

Odile Courtade-Nœhringer
secteur de Dreux